

LE CONTRAT DE COMMANDE EN DROIT FRANÇAIS*

Compte-rendu

Marie-Eve Côté**

LEGER ROBIC RICHARD, avocats

ROBIC, agents de brevets et de marques de commerce

Centre CDP Capital

1001 Square-Victoria – Bloc E - 8^e étage

Montréal (Québec) H2Z 2B7

Tél: 514-987-6242 - Fax: 514-845-7874

info@robic.com – www.robic.ca

Cet ouvrage propose une étude exhaustive du contrat de commande en droit d'auteur français, sujet très peu analysé mais d'une importance considérable en matière de droit d'auteur. L'auteure se livre un examen complet et fort utile de la nature du contrat de commande dans le cadre spécifique de la propriété littéraire et artistique.

Tout d'abord, il convient de souligner que le contrat de commande est très populaire en droit d'auteur et une analyse s'imposait afin d'éviter un certain chaos juridique dans le domaine. Afin d'offrir un outil de travail intégral, l'auteure a divisé sa tâche en deux parties. Dans un premier temps, l'auteure dresse un parallèle entre le contrat de commande à son état pur et le contrat d'entreprise. Ainsi, elle soulève les problèmes de qualification du contrat de commande pour en venir à la conclusion que l'on peut retenir les qualités du contrat d'entreprise. En effet, ce dernier représente un cadre juridique offrant la possibilité de s'adapter aux critères du contrat de commande. Elle précise également ne pas voir la nécessité d'assimiler le contrat de commande à une convention *sui generis*. Suite à cette affirmation, elle brosse un tableau général des conséquences juridiques de la qualification de contrat d'entreprise.

Dans un deuxième temps, l'auteure traite du contrat de commande dans un contexte spécifique de droit d'auteur, c'est-à-dire dans une situation où une œuvre est commandée à un créateur. Pour ce faire, elle procède d'abord à l'observation des différentes règles du *Code de propriété intellectuelle*

© LEGER ROBIC RICHARD / ROBIC, 2000.

* Stéphanie DENOIX de SAINT MARC, *Le contrat de commande en droit d'auteur français*, collection Le droit des affaires – Propriété intellectuelle n°19 (Paris, Litec, 2000), 256 pages ; ISBN 2-7111-3108-4.

** Étudiante à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec, en stage auprès du cabinet d'avocats LEGER ROBIC RICHARD, s.e.n.c. et du cabinet d'agents de brevets et de marques de commerce ROBIC, s.e.n.c. (2000), 13-1 CPI 251. Publication 276.009.

concernant la protection de l'auteur. Par la suite, est abordée une tentative de conciliation entre les intérêts du commanditaire à la recherche de la sécurité contractuelle et ceux de l'auteur commandité à la quête de la protection de son oeuvre. Ainsi sont soulevés trois conflits susceptibles de surgir dans le cadre d'une telle convention soit, la possibilité d'un équilibre entre les directives du commanditaire et la liberté de création de l'auteur, le problème de l'approbation de l'oeuvre commandée et, finalement, la question d'exploitation de l'oeuvre commandée. À chacun de ces obstacles sont suggérées des solutions réalistes qui résultent en un compromis juste et équitable afin de satisfaire les intérêts respectifs des créateurs commandités d'une part et ceux des commanditaires d'autre part.

Cette réflexion critique et originale à propos du contrat de commande en droit français s'avère un excellent travail d'analyse. Stéphanie Denoix de Saint Marc conclut notamment avec le souhait de trouver l'équilibre idéal qui se manifesterait par la reconnaissance de la dignité de l'auteur par le commanditaire et par une vision de la commande comme un instrument de création de la part du commandité.

ROBIC + LAW
+ BUSINESS
+ SCIENCE
+ ART

ROBIC + DROIT
+ AFFAIRES
+ SCIENCES
+ ARTS

